

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° 2008-11-5-2

Service consulté

**POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL : 7ème PROGRAMMATION
DES AIDES POUR L'ANNEE 2008**

Résumé : Programmation définitive, au titre de l'exercice 2008, des opérations de développement local telles qu'elles figurent en annexe au rapport pour un montant global de 83 653,00 Euros.

1. Rectification d'une erreur matérielle de la délibération de la Commission Permanente n°2008-9-5-2 du 5 septembre 2008 :

Lors de sa séance budgétaire du 14 décembre 2007, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° 2008/I-11è/02) pour programmer au titre de l'exercice 2008 les aides aux E.P.C.I. dans le cadre des contrats de développement local.

Lors de la séance du 5 septembre 2008, la Commission permanente a attribué des subventions relatives aux opérations suivantes :

- « Communication en faveur de la jeunesse » (1 069,00 €)
- « Activités en faveur de la jeunesse » (6 955,00 €)

à la Communauté de Communes du Val d'Argent.

Or, il s'avère que ce n'est pas cette collectivité qui a présenté les demandes d'aides et par suite, cette attribution d'aides constitue une erreur matérielle qu'il convient de rectifier.

Ainsi, il convient d'annuler et remplacer ces attributions d'aides pour les accorder au bénéficiaire qui en avait fait la demande à savoir la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, et sur lesquelles vous devez vous prononcer à nouveau.

Dès lors, les lignes du tableau portant sur ces deux aides erronées (se rapporter au tableau n°1 de l'annexe 1 ci-jointe) sont annulées et remplacées par les lignes du tableau n° 2 de l'annexe 1 du présent rapport.

Les imputations des dépenses présentées lors de la 5^{ème} programmation et adoptées par la Commission Permanente demeurent inchangées.

2. 7^{ème} programmation des aides pour l'année 2008 :

La Commission chargée de l'aménagement et de la territorialité a examiné les programmes d'actions élaborés par les E.P.C.I. dans le cadre de leurs contrats de développement. Depuis, les structures intercommunales ont justifié du démarrage de certaines opérations par la production d'ordres de service, de factures ou de bons de commande.

Il vous est demandé de programmer, au titre de l'exercice 2008, les opérations figurant en annexe 2 du présent rapport.

Le montant des aides à allouer pour cette 7^{ème} programmation de l'année 2008 s'élève à :

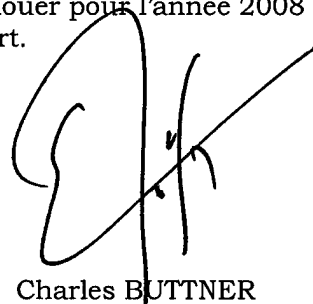
- Programme F031 – Fonction 71 – Nature 65734 – Enveloppe 4273 - Communes et structures intercommunales : **57 705,00 €.**
- Programme F031 – Fonction 71 – Nature 6574 – Enveloppe 13312 – Tiers privés : **7 360,00 €.**
- Programme F031 – Fonction 71 – Nature 20414 – Enveloppe 99691 – Communes et structures intercommunales : **18 588,00 €.**

Cette septième programmation porte ainsi notre volume d'engagements pour l'exercice 2008 à :

- **1 331 341,79 €** en crédits de fonctionnement.
- **186 691,00 €** en crédits d'investissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer et :

- approuver la rectification de l'erreur matérielle survenue dans la délibération de la Commission Permanente n°2008-9-5-2 du 5 septembre 2008 en annulant la décision d'attribution de deux subventions à la Communauté de Communes du Val d'Argent (« Communication en faveur de la jeunesse » pour un montant de 1 069,00 € et « Activités en faveur de la jeunesse » pour un montant de 6 955,00 €) et en accordant ces mêmes subventions, à ces mêmes montants, à la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, comme précisé dans les tableaux n° 1 et 2 de l'annexe 1 du présent rapport.
- approuver la 7^{ème} programmation des aides à allouer pour l'année 2008 telles qu'elles apparaissent dans l'annexe 2 du présent rapport.



Charles BUTTNER

MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 5 SEPTEMBRE 2008

Développement local - Fonctionnement
PROGRAMME 2008

Les lignes suivantes du tableau adopté lors de la séance du 5 septembre 2008 sont annulées :

DLF03712	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT P07- Communication en faveur de la jeunesse	7 636,00	14%	1 069,00
DLF03713	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT P07- Activités en faveur de la jeunesse (CLSH, bourses aux projets...)	83 587,00	8,32%	6 955,00

Et se trouvent remplacées par celles-ci :

DLF03712	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE P07- Communication en faveur de la jeunesse	7 636,00	14%	1 069,00
DLF03713	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE P07- Activités en faveur de la jeunesse (CLSH, bourses aux projets...)	83 587,00	8,32%	6 955,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 OCTOBRE 2008Agent de développement
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLA03309	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER P08- Agent de développement spécialisé (Carcelle)	30 400,00	40%	12 160,00
			Total	12 160,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 OCTOBRE 2008

Développement local - Equipement
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLI03414	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU P08- Achat d'un mini-bus pour le Service Jeunesse	22 469,00	40%	8 988,00
DLI03419	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P08- Mise en place d'une aire de pique nique à proximité de la piste cyclable	3 000,00	40%	1 200,00
DLI03417	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P08- Valorisation du petit patrimoine par la mise en place de tables émaillées	14 000,00	60%	8 400,00
			Total	18 588,00

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 OCTOBRE 2008Développement local - Fonctionnement
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DLF03890	Association l'Oreille Absolue de HAGENTHAL-LE-BAS P08- Festival Rock de l'Est	6 400,00	40%	2 560,00
DLF03683	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE DU SUNDGAU P07- Création d'un service de transport à la demande : exploitation et com	7 980,00	30%	2 394,00
DLF03693	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX P07- Télé Doller, éducation à l'image	24 500,00	40%	9 800,00
DLF03866	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX P08- Télé Doller, éducation à l'image	30 000,00	40%	12 000,00
DLF03897	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P08- Soutien à l'animation Rhin Sud (ARS Service Jeunesse)	29 025,00	40%	11 610,00
DLF03896	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P08- Etude de définition des besoins en matière de tourisme - 2è tranche	10 000,00	60%	6 000,00
DLF03920	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P08-Réalisation d'une brochure de sensibilisation au sport scolaire et l'obésité	600,00	40%	240,00
DLF03899	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P08- Manifestation Les Olympiades de la Com Com	1 252,00	40%	501,00
DLF03616	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE FRANCE - RHIN-SUD P07- Action de formation pour personnes en recherche d'emploi	5 000,00	60%	3 000,00
DLF03891	Service Info Jeunes de SAINT-LOUIS P08- Permanence d'accueil du Service Info Jeunes	8 000,00	60%	4 800,00
Total				52 905,00